

Le capitaine Guezou s'est suicidé

L'Humanité, 13 décembre 1994

LE capitaine Pierre-Yves Guezou, ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, a été retrouvé pendu à son domicile de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), lundi matin, par son gendre. Jeudi dernier, il avait reçu la notification de sa mise en examen pour « atteinte à la vie privée », par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, en même temps que Gilles Ménage, l'ancien directeur du cabinet du président de la République et actuel président d'EDF. Trois autres membres de l'ex-cellule antiterroriste avaient déjà fait l'objet d'une mesure similaire : le préfet Christian Prouteau, qui la commandait, le général de gendarmerie Jean-Louis Esquivié et l'ex-commissaire de la Direction de la surveillance du territoire Pierre-Yves Gilleron.

Ces mises en examen sont intervenues dans le cadre de « l'affaire des

écoutes téléphoniques » révélée début 1993 par le journal « Libération » et plusieurs hebdomadaires et dont avaient fait l'objet plusieurs personnalités. Parmi ces dernières figuraient notamment le journaliste du « Monde » Edwy Plenel, l'avocat Antoine Comte et l'actrice Carole Bouquet.

Dans la cellule, le capitaine Guezou était apparemment chargé de se rendre à la base des enregistrements téléphoniques du groupement interministériel de contrôle (GIC), au sous-sol des Invalides, afin d'y rédiger des comptes rendus de surveillance. Selon l'enquête administrative ordonnée en 1993 par le premier ministre Pierre Bérégovoy, ces documents étaient ensuite transmis à Christian Prouteau puis « traités » par Pierre-Yves Gilleron et Jean-Louis Esquivié.

E. M.